

Pièces à fournir

- ❑ 1 photo d'identité
- ❑ Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- ❑ Photocopie CNI du parent responsable si candidat mineur
- ❑ Titre de séjour (Etrangers) en cours de validité
- ❑ Attestation de recensement (16 à 18 ans)
- ❑ ASSR 2 ou ASR pour les candidats nés à compter du 1^{er} janvier 1988
- ❑ Certificat Participation à la Journée Défense Citoyenneté (18 à 25 ans)
- ❑ Photocopie permis B si candidat demande une autre catégorie de permis (Moto ou Lourd)
- ❑ Visites médicales et Tests psychotechniques pour les annulations de permis
- ❑ Décision administrative (Réf. 44) ou judiciaire pour les annulations de permis
- ❑ Lettre du candidat ou de l'auto-école justifiant la perte du cerfa 02